

Politique d'aménagement paysager de la ville de Kyoto

Création des paysages radieux et sans âge à Kyoto
(septembre 2007~)



La ville de Kyoto

Localisation et population de la ville de Kyoto

**La ville de Kyoto se situe à l'ouest du Japon central.
Sa population métropolitaine est de 1.47 million de personnes.**

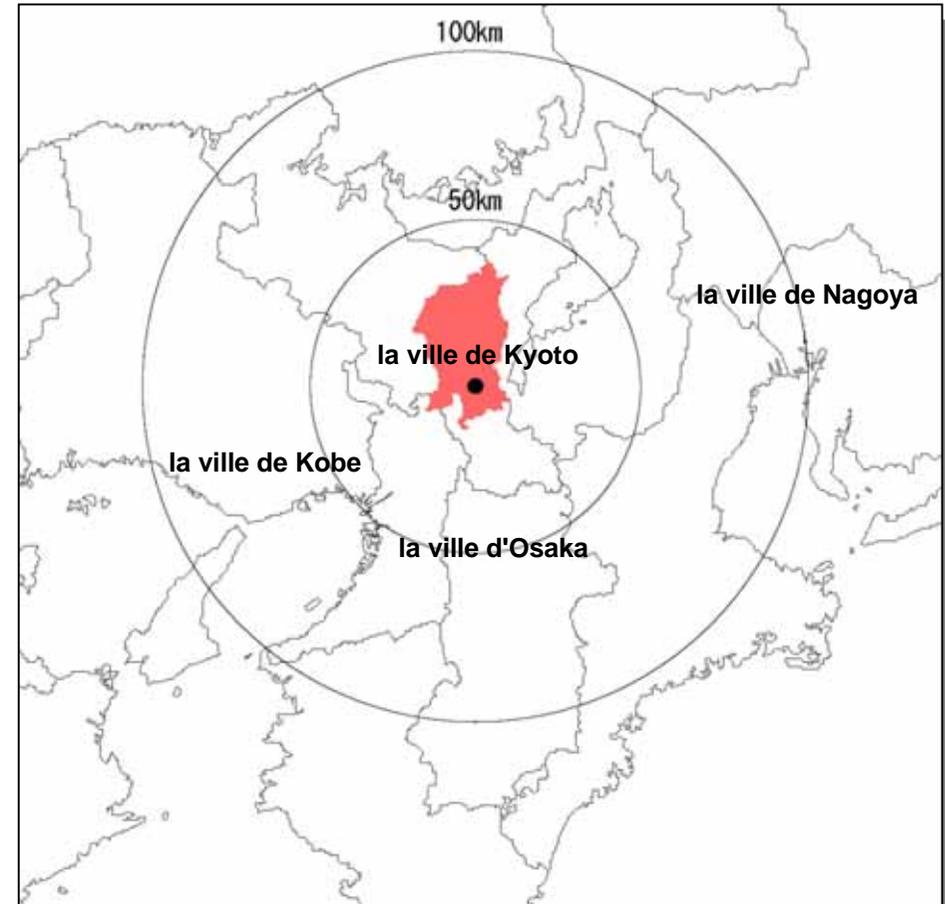
Population : 1,470,000

Superficie : 828 k m²

Carte de localisation de la ville de Kyoto
(grande échelle)

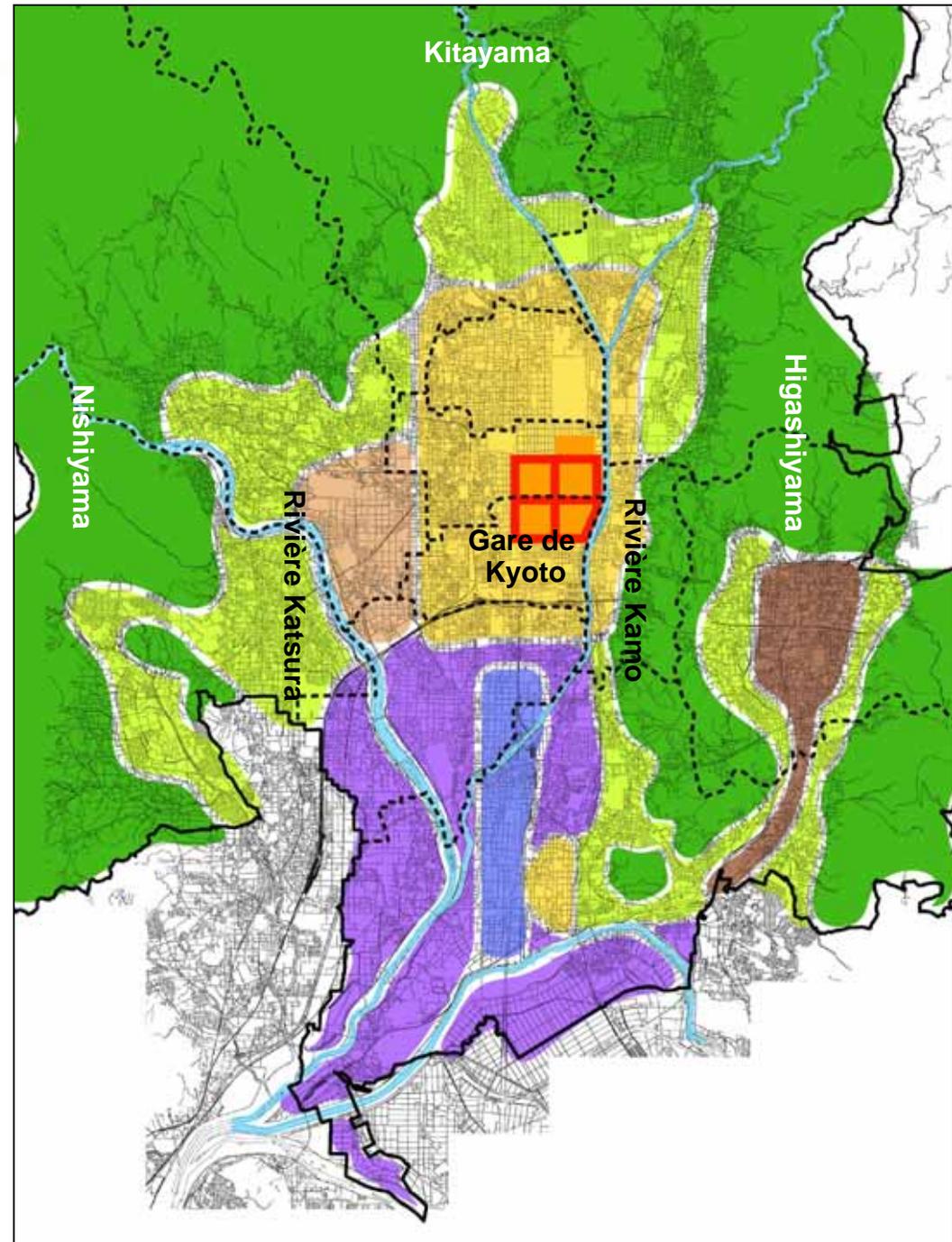


Carte de localisation de la ville de Kyoto



Le terrain de la ville de Kyoto

Le terrain de Kyoto est un bassin entouré de montagnes à l'est, à l'ouest et au nord (Higashiyama, Nishiyama, Kitayama), avec deux rivières au nord et au sud.



Kyoto, ville historique

Ville impériale pendant près de 1000 ans, Kyoto héberge le palais impérial ainsi que de nombreux édifices historiques.



Les splendides paysages de Kyoto

Kyoto est caractérisée par une multitude de ravissants paysages associant aux bâtiments historiques et espaces verts abondants.



Sagano (pâturage)



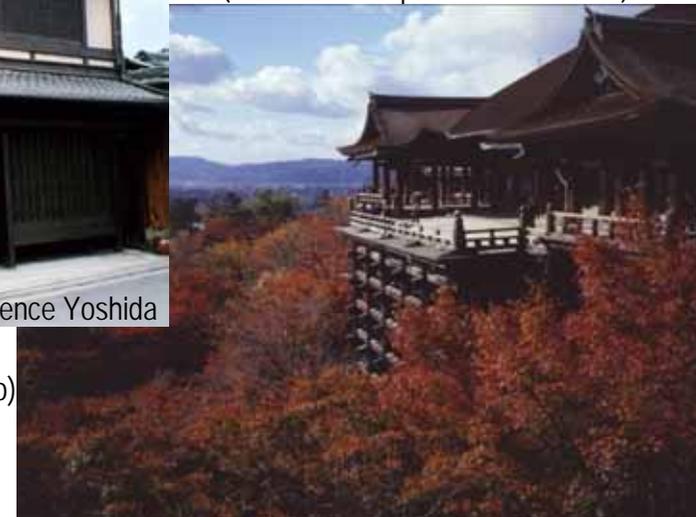
Château de Nijo
(Site classé au patrimoine mondial)



Rivière Kamo et Kitayama



Kyo-machiya
(La maison traditionnelle de Kyoto)

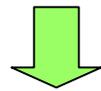


Temple de Kiyomizudera
(Site classé au patrimoine mondial)

Chronologie des mesures engagées afin de préserver les paysages de Kyoto

Diverses mesures ont été mises en place à Kyoto pour protéger les paysages

1930 Désignation de quartiers paysagers panoramiques (3,400ha → 17,938ha à ce jour)



1950: Projet de développement de Narabigaoka 1960: Loi de préservation des anciennes capitales en 1966
1964 Débat sur la tour de Kyoto

1967 Désignation des zones spéciales de préservation des anciennes capitales (117ha → 2,861ha à ce jour)



1972 Application de l'arrêté municipal sur les paysages urbains (premier arrêté au Japon)

- Quartier paysager harmonieux · Zones des restrictions de construction à grande échelle
 - Quartiers spéciaux de préservation et d'aménagement (Gion Shimbashi, Sanneizaka)
- 1975 Modification de la loi sur la préservation de la propriété culturelle
(nouvelles zones de préservation pour des groupes de bâtiments historiques)

1973 Contrôle des hauteurs des bâtiments dans la plupart des zones urbaines



(Hauteur maximale fixée à 45m pour les quartiers du centre)

1991-92 Rapport du comité pour le développement de l'utilisation des surfaces et pour une politique paysagère de la ville de Kyoto

- Concept fondamental pour la préservation de la partie nord, revitalisation du centre de la ville et création de la partie sud



→ 1993 Projets fondamentaux du "Nouveau Kyoto"

(Préservation de la partie nord, création de la partie sud, revitalisation du centre ville)

1995 Mise en place de l'arrêté municipal sur l'amélioration des paysages urbains

1996 Extension des quartiers des restrictions paysagères, renforcement de la réglementation sur la publicité en extérieur et sur le contrôle de la hauteur des bâtiments



(Quartiers paysagers harmonieux 932ha → 1,804ha → 1,956ha)

2003 Introduction d'un ensemble de règles pour harmoniser la coexistence entre quartiers commerciaux et résidentiels

(Renforcement du contrôle de la hauteur des bâtiments dans le centre ville, désignation des quartiers d'utilisations spéciales, extension des quartiers paysagers harmonieux)

La destruction du patrimoine paysager de Kyoto

Malgré de nombreux efforts, de magnifiques paysages ont été perdus. Les changements sociaux suivants sont en partie responsable.

Changement de valeurs et de modes de vie

Motivations basées sur l'efficacité et sur des aspects économiques



Destruction des maisons Kyo-machiya et d'autres bâtiments historiques

Des projets des constructions mal adaptés à leur environnement

Destruction de paysages et de "paysages empruntés" (technique se servant des paysages environnants pour accroître la beauté des jardins) de Kyoto

Dégradation des paysages due aux publicités extérieures



Machiyas et bâtiments de grande hauteur



Rive est de la rivière Kamo vue de la rive ouest (Ponto-cho)



Publicités extérieures



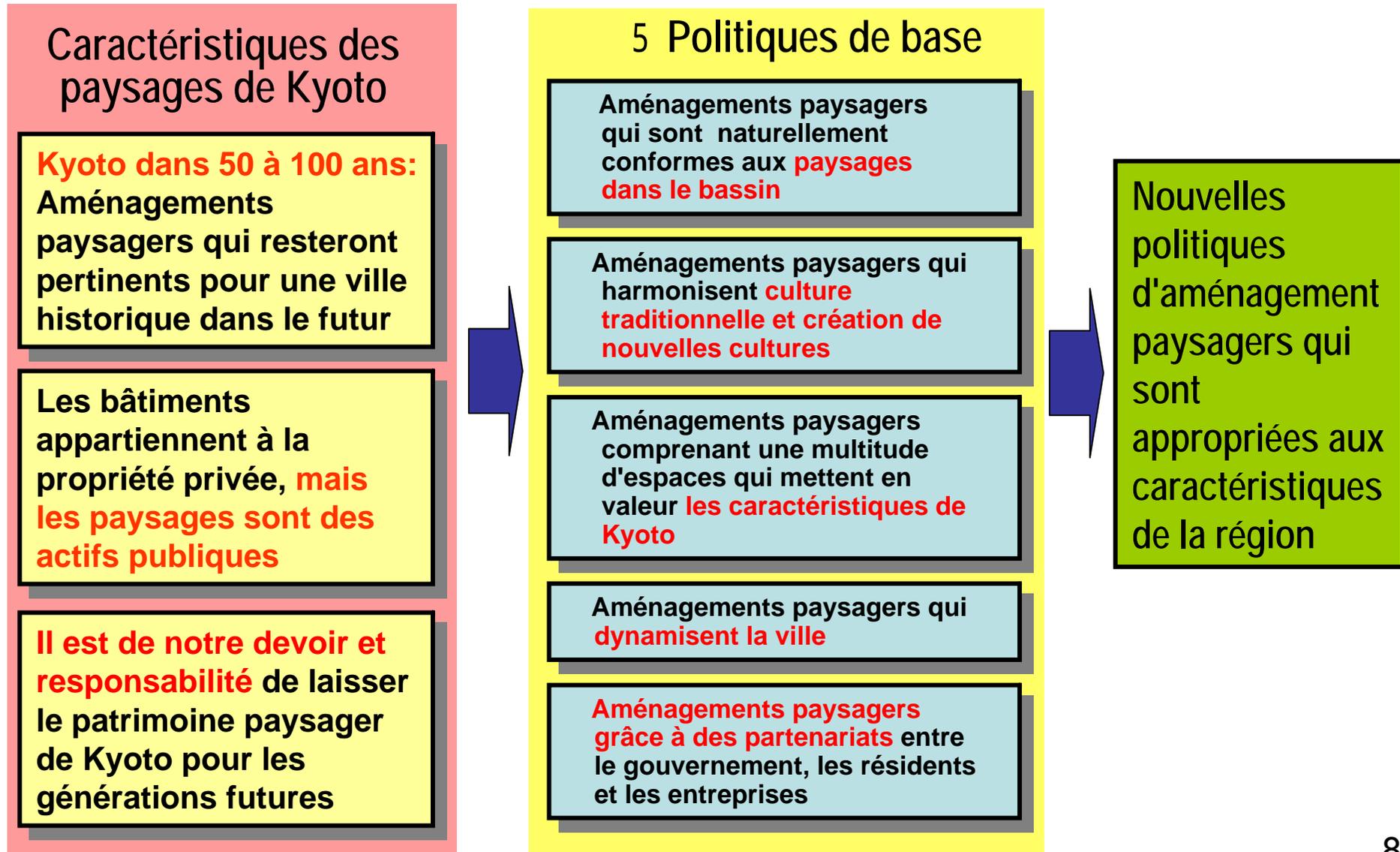
Bâtiments résidentiels près du temple Kamigano, site du patrimoine mondial



Les bâtiments derrière le Jardin historique (Jardin Shosei) 7

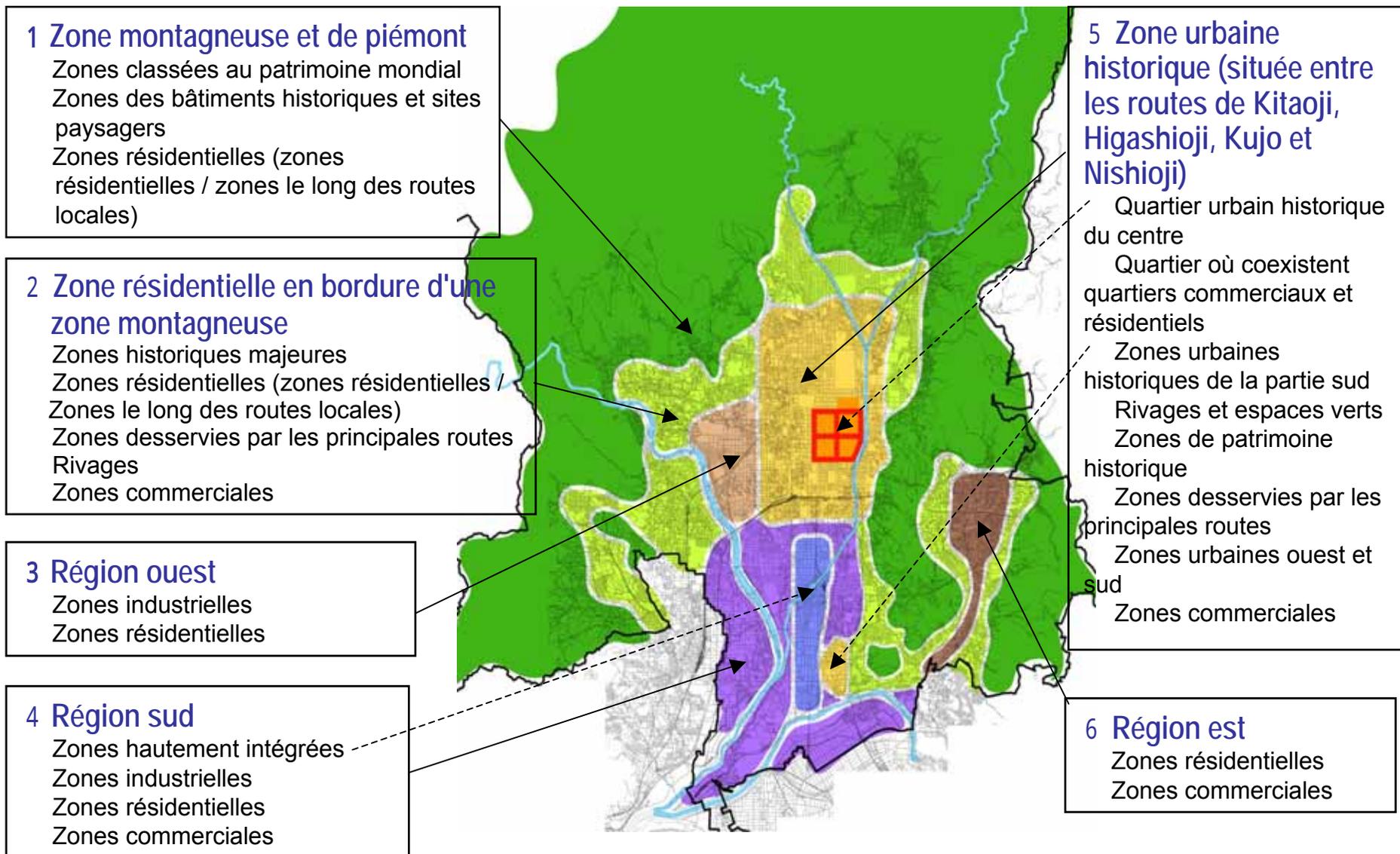
Concepts fondamentaux de la politique d'aménagement paysager de la ville de Kyoto

Afin de relever ces défis, 5 politiques de base ont incorporées des enquêtes pour les refléter dans les réglementations et les directives qui sont appropriées aux caractéristiques régionales, conduisant à la mise en place de la nouvelle politique d'aménagement en septembre 2007.



Politique d'aménagement paysager adaptées aux caractéristiques régionales (par région)

Politiques pertinentes adaptées aux caractéristiques régionales



Cadre de la politique d'aménagement paysager de la ville de Kyoto

La politique d'aménagement comprend 5 piliers principaux et des systèmes de soutien. Afin de mettre en place ces mesures dans la ville de Kyoto, un large éventail de plans de la ville et d'arrêtés a été modifié en 2007. Les 5 piliers et les systèmes de soutien sont les suivants.



Changements de plans de la ville

- Quartiers du contrôle de la hauteur des bâtiments / Quartiers paysagers / Quartiers paysagers panoramiques

Mise en place et modification des arrêtés municipaux

< Mise en place >

- Arrêtés municipaux sur la préservation des vues panoramiques
- Un arrêté exigeant un permis spécial pour la construction de bâtiments dépassant les limites de hauteur

< Modification >

- Arrêtés municipaux sur l'amélioration de paysages urbains
- Arrêtés municipaux concernant les Quartiers paysagers panoramiques
- Arrêtés concernant les publicités
- Arrêtés municipaux sur la préservation de paysages naturels

Mesures dérivatives et de soutien

Projets qui participent à l'amélioration des paysages urbains historiques

Hauteur des bâtiments (Quartiers de contrôle de la hauteur des bâtiments)

La hauteur des bâtiments est un élément important qui participe à la mise en œuvre de l'urbanisme et de l'environnement. A cette fin, les hauteurs maximales ont été réduites sur une large étendue tout en segmentant les contrôles de hauteur selon les caractéristiques des zones.

1 Hauteur des bâtiments

Les hauteurs maximales ont été réduites dans les quartiers de contrôle de hauteur des bâtiments :
Zones urbaines historiques,
Zones résidentielles au pied des montagnes et
Zones industrielles

Hauteurs diminuées dans 30% des zones urbanisées
(environ 15,000ha)

(Précédemment) 10m, 15m, 20m, 31m, 45m
(Actuellement) 10m, 12m, 15m, 20m, 25m, 31m

Cadre réglementaire concernant la hauteur des bâtiments sur l'ensemble de la ville

Série de règles concernant la hauteur des bâtiments dans le centre ville où se trouve le quartier des affaires. A partir du centre, en direction des régions des trois montagnes, les hauteurs maximales sont graduellement réduites.

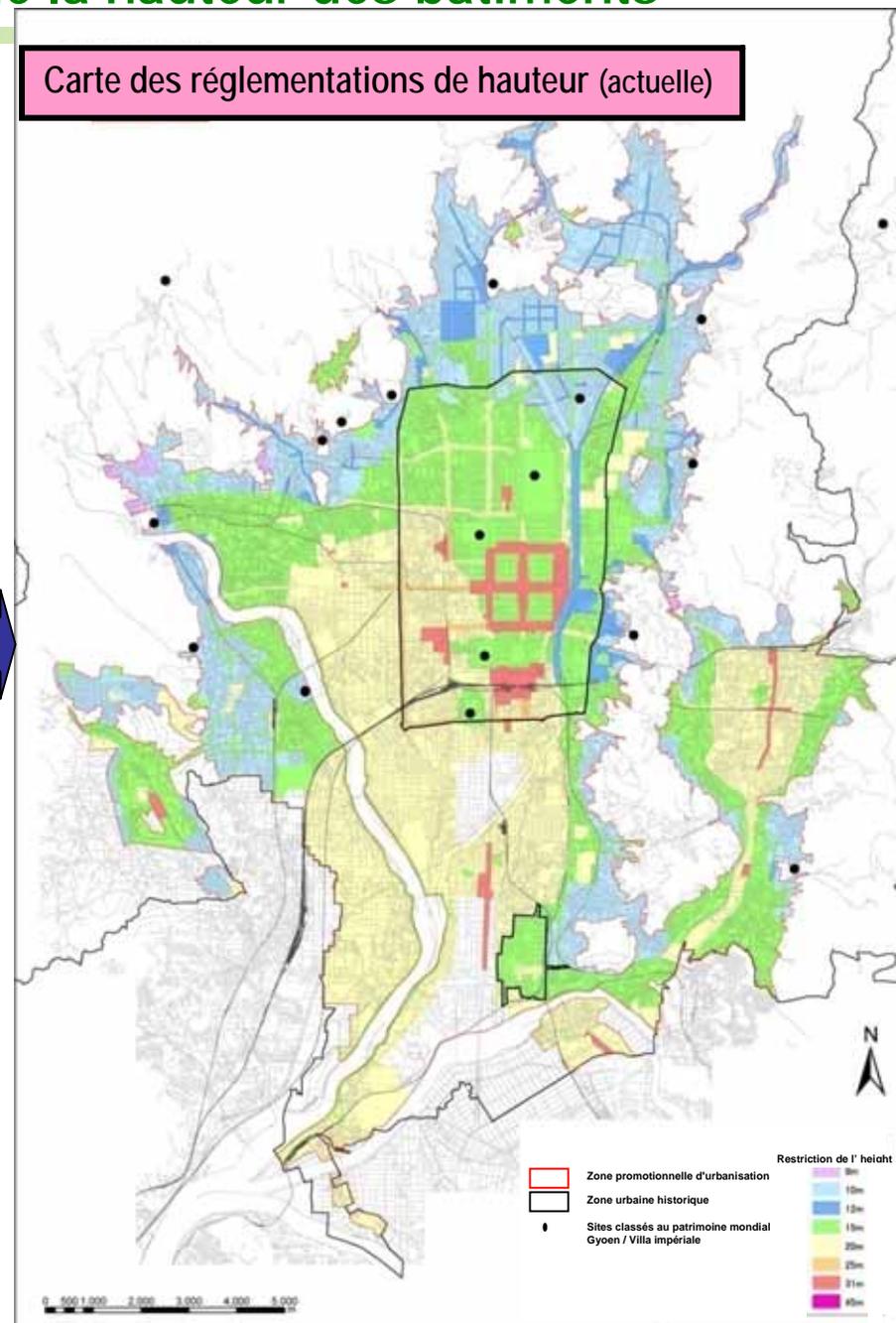
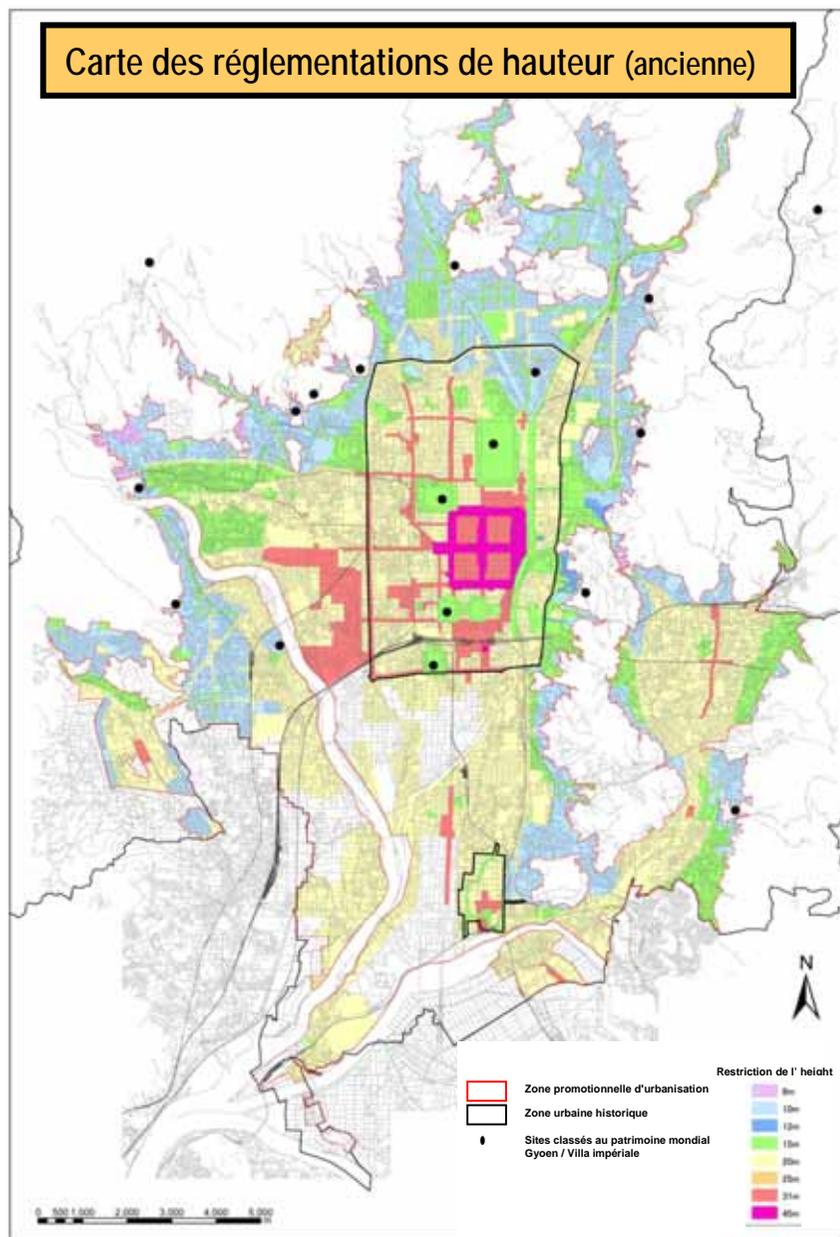
Réglementations pertinentes adaptées aux caractéristiques de chaque zone

Attention portée sur les différences de hauteurs avec les zones adjacentes

Prise en considération de l'utilisation des terrains et des paysages



Cartes des quartiers sous contrôle de la hauteur des bâtiments



Zones principales où les hauteurs maximales ont été diminuées (Zones urbaines historiques)

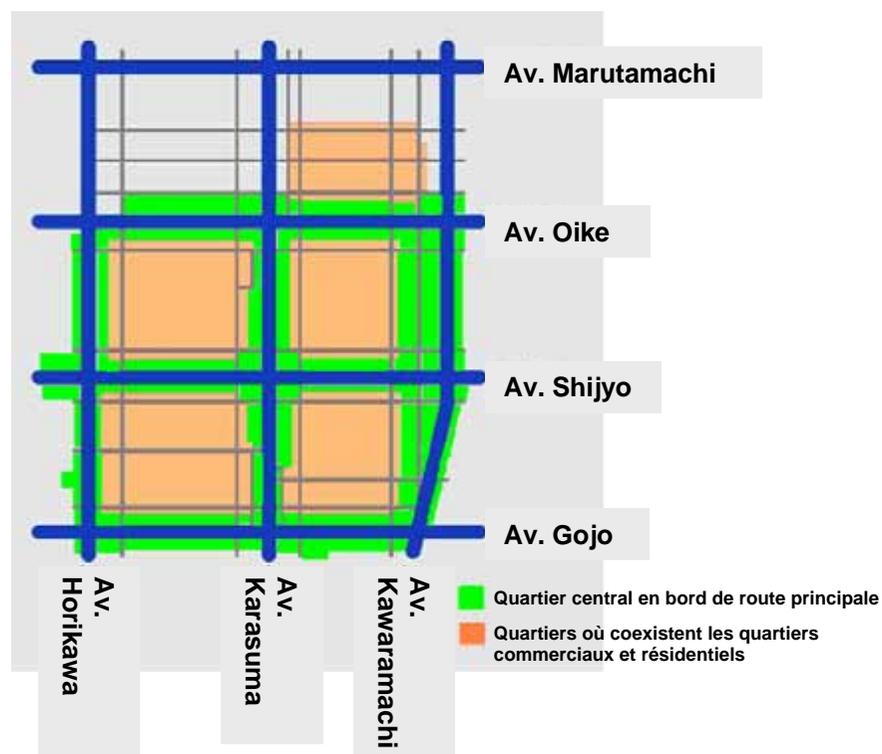
Les hauteurs maximales ont été diminuées dans la plupart des zones paysagères historiques. Le cas des maisons Kyo-machiya et de la hauteur des bâtiments environnants est exemplaire. C'est un espace urbain à échelle humaine.

(Ex)

Quartiers en bord de route principale localisés dans le centre: 45m 31m

Quartiers où coexistent les quartiers commerciaux et résidentiels: 31m 15m

Les autres zones en bord de route principale, Rivière Kamo, zones est de Kamo, Nishijin, etc.



Ancien règlement à 31m



Règlement actuel à 15m (continuité du paysage urbain)

Caractéristiques des paysages urbains des maisons Kyo-machiya (Une ville à échelle humaine)

Dans un quartier historique où on trouve des maisons Kyo-machiya, de profondes relations sont développées où la vie, le dynamisme et la culture traditionnelle comme le festival de Gion-Matsuri sont toujours transmis. C'est grâce aux restrictions imposées sur la hauteur des bâtiments que ce genre de ville à taille humaine peut continuer à exister.



Festival de Gion-Matsuri



Kyomachiya



Jizo Bon

(Un événement régional pour les enfants.)



Ro-ji

(Une petite ruelle dans le voisinage)



Hibukuro

(Une cuisine avec le plafond ouvert au-dessus dans une maison de Kyo-machiya)

Réglementations dans la conception des bâtiments

(Quartier paysager, quartiers d'aménagement paysager, quartiers paysagers panoramiques)

La conception des bâtiments (forme, matériaux, couleurs, etc.) est un élément important qui fait partie de la formation du paysage. A cette fin, les quartiers de réglementations ont été largement étendus et les critères de conceptions pertinents ont été harmonisés avec les caractéristiques régionales.

2 Conception des bâtiments



Extension des quartiers paysagers

1,956ha 3,431ha (à ce jour)

Extension des quartiers harmonieux, désignation de nouveaux quartiers paysagers promotionnels

Extension des quartiers d'aménagement paysager

(Zones notifiées sur la base de la loi d'aménagement paysager)

6,704ha 8,582ha (à ce jour)

Extension des quartiers paysagers panoramiques

de 17,831ha à 17,938ha (à ce jour)

Extension aux zones classées au patrimoine mondial

Plus de détail et de clarifications dans les critères de conceptions qui sont adaptées aux caractéristiques régionales

De critères catégoriels à régionaux, utilisant une palette de critères objectifs

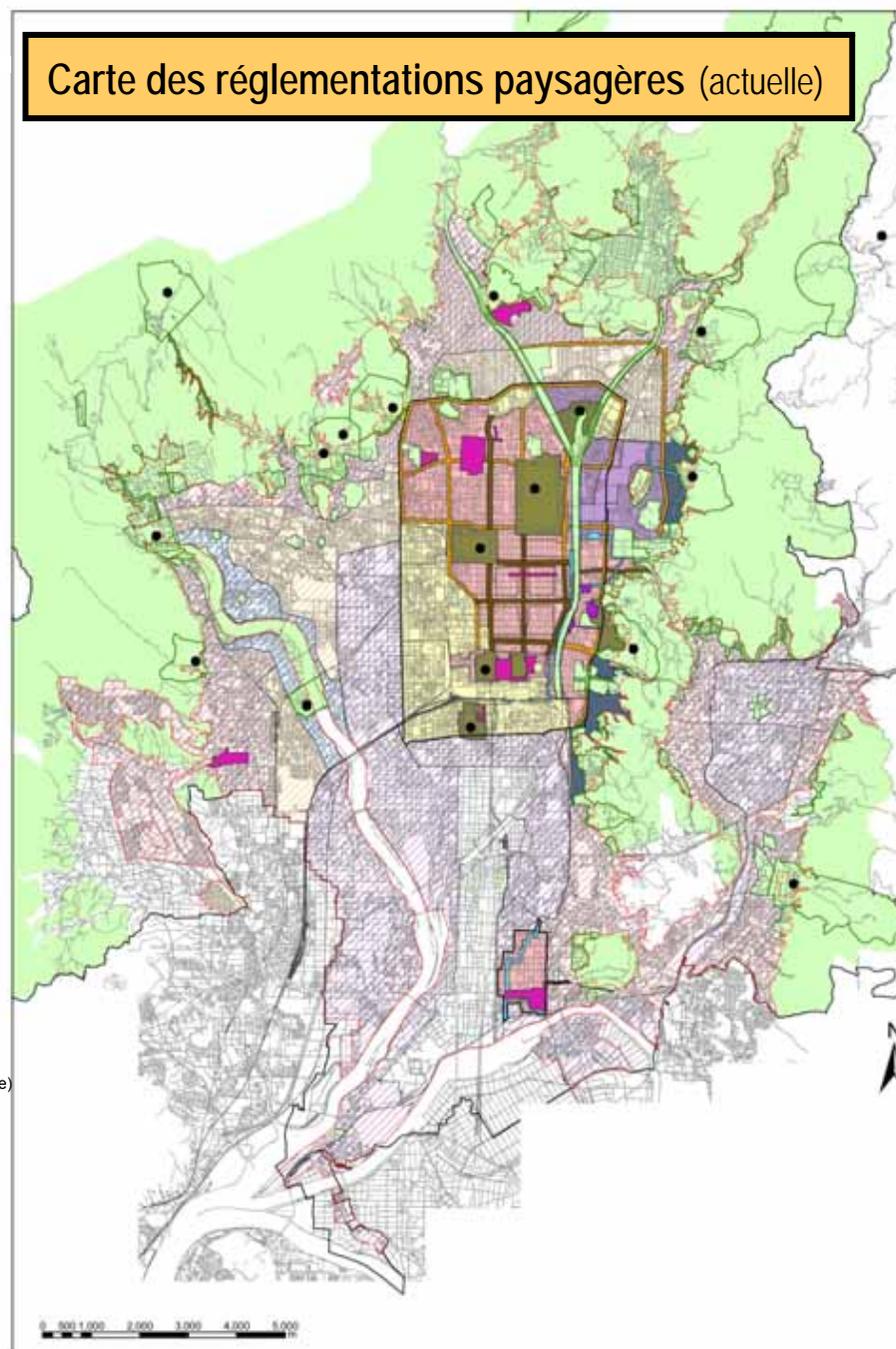
Renforcement des réglementations des pièces extérieures

Antenne de téléphones portables, panneaux solaires



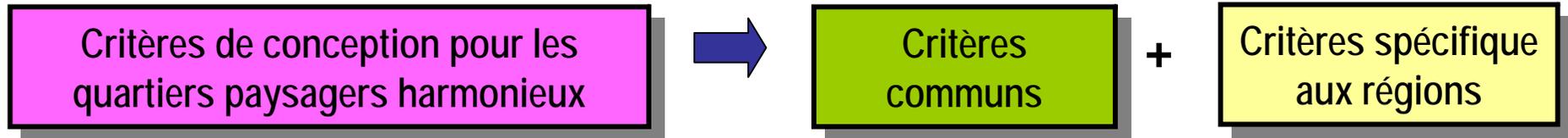
Carte de réglementation des paysages

Les quartiers paysagers sont divisés en 6 grands quartiers harmonieux, et 2 quartiers pour la promotion des paysages harmonieux adaptés aux caractéristiques régionales. Les quartiers d'aménagement paysager sont divisés de même en 4 quartiers adaptés aux caractéristiques régionales.



Critères de conception pour les quartiers paysagers harmonieux et pour les quartiers pour la promotion des paysages harmonieux (Critères meilleurs commun)

Les critères de conception sont conçus à partir des critères communs et ceux spécifiques aux régions.



Les suggestions de qualité acquises par la pratique et les suggestions de régions ont été intégrées dans les critères de conception qui continueront d'évoluer.

Couleurs du toit	Les tuiles des toits sont en principe en argent oxydé/ surfaces en cuivre soit de couleur unie ou bleues verts/ surfaces sans cuivre et autres matériaux pour le toit sont en principe gris mat ou noir mat.
Matériaux des murs extérieurs	Les matériaux sur les murs majeurs extérieurs doivent être mats (à l'exception du verre et des matériaux naturels).
Balcons	Les balcons ne doivent pas dépasser la façade du bâtiment. Cependant, les bâtiments bas ou hors de la vue du public ne sont pas réglementés.
Couleurs des murs extérieurs	Les couleurs suivantes ne doivent pas être utilisées sur les murs extérieurs principaux. Cependant, les matériaux naturels sains ne sont pas réglementés. (1) Teintes rouges avec une saturation de couleur supérieure à 6. (2) Teintes jaunes rouges avec une saturation de couleur supérieure à 6.<abrégé ci-dessous>
Portes, clôtures, haies	Les espaces de parking pour les automobiles et bicyclettes devront être confinés par une porte, des clôtures et des haies en harmonie avec le paysage.

Quartiers paysagers (Quartiers paysagers harmonieux, quartiers pour la promotion de paysages harmonieux) Illustrations de critères de conception



Quartier paysager harmonieux historique urbain



Quartier paysager harmonieux en bord de route



Quartier harmonieux classé au patrimoine historique



Quartier d'aspect harmonieux en bord de route

Conservation des vues panoramiques et des "paysages empruntés"

- Arrêtés municipaux mis en place pour protéger les vues panoramiques -

Kyoto compte beaucoup de vues magnifiques – des atouts nationaux qui sont uniques à Kyoto et déjà admirés dans les poèmes anciens. En 2007, Kyoto a été la première ville à mettre en place un arrêté municipal sur les vues afin de conserver 38 magnifiques vues panoramiques et ses "paysages empruntés" .

3 vues
panoramiques



Sélectionné à partir de 597 sources littéraires et des sondages d'opinions

Alors que les zones urbaines s'approchent des sites historiques comprenant les sites appartenant au patrimoine mondial, les vues panoramiques et "paysages empruntés" sont en danger de disparaître à moins que de nouvelles réglementations sur le contrôle des hauteurs et de la conception des bâtiments soient adoptées.

38 Emplacements sélectionnés par le comité

Mise en place d'un arrêté municipal sur les vues panoramiques

Le contrôle de la hauteur des bâtiments et la réglementation de conception / système de suggestion

Vues de Temple : 14 Sites du patrimoine mondial, Palais impérial de Kyoto Gyoen, Villas impériales de Shugakuin et de Katsura

Vues de rues : Av. Oike, Av. Shijo, Av. Gojo, Sanneizaka, etc.

Vues de rivages : Rivi-re Hori, Rivière Uji, Canal du lac Biwa

Vue de jardin : Temple Entsu-ji, Jardin Shosei

Vues des montagnes : Higashiyama et Kitayama de la rivière Kamo, Nishiyama des rives de la rivière Katsura

Vues des feux de caractères : Gozan no Okuribi vu de la rivière Kamo, rue Kitayama, Minaokayama, etc.

Vues en hauteur : Chaine Arashiyama vue du pont situé à l'aval de la rivière Togetsu

Vues d'oiseau : Paysages vus de Colline Daimonjiyama

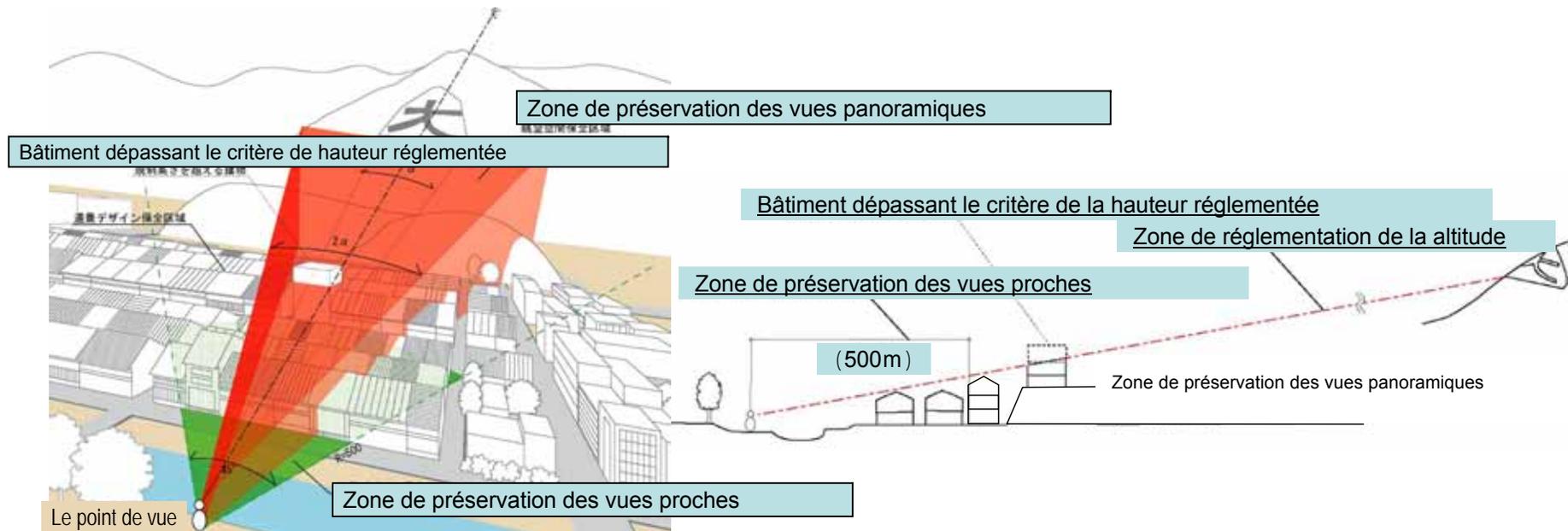


Vue panoramique de Colline Daimonjiyama vue de la rive droite de la rivière Kamo

Désignation des zones de préservation des vues panoramiques

Les zones qui demandent préservation et création de vues panoramiques sont désignés "**zones de préservation des vues panoramiques**". Les zones de préservation des vues panoramiques sont classées en trois zones décrites ci-dessous d'après les réglementations dont elles ont besoin.

- **Zone de préservation des vues panoramiques:** Zones où **la hauteur des bâtiments est fixée et qui ne doit pas être dépassée** afin de laisser l'élément à voir dégagé
- **Zone de préservation des vues proches:** Zones où **la forme, la conception et les couleurs sont réglementées** de sorte que les bâtiments visibles depuis le point de vue ne gâchent pas la vue panoramique
- **Zone de préservation des vues distantes:** Zones où **les couleurs des murs extérieurs et les tuiles de toit, etc. sont réglementés** de sorte que les bâtiments visibles depuis le point de vue ne gâchent pas la vue panoramique



Restrictions sur les publicités extérieures

Le paysage urbain n'est pas uniquement composé par la nature et les bâtiments, mais aussi par l'activité de la ville. En réglementant les publicités extérieures dans la ville de Kyoto, on peut créer des paysages sobres et harmonieux.

4

Les publicités extérieures



Restrictions sur les publicités extérieures

Restrictions sur les emplacements d'affichage, la taille et les couleurs des publicités extérieures

Interdiction des publicités extérieures sur les toits dans toute la ville

Interdiction de toute publicité extérieure utilisant des lumières clignotantes

Restrictions renforcées sur les emplacements d'affichage, la taille et les couleurs des publicités extérieures

Interdiction des panneaux indicateurs qui débordent sur les rues proche des axes de circulation centraux

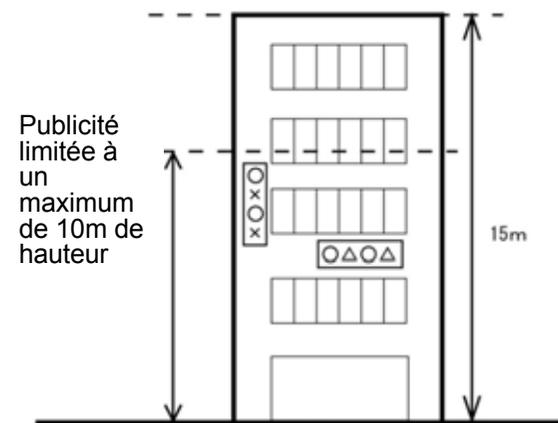
Introduction de publicités extérieures de qualité

Prolongation des périodes de permis, assouplissement des permis standards, promotion des publicités extérieures de qualité, etc.

Mise en application de mesures sur les publicités extérieures illégales



Restrictions sur les publicités extérieures (exemple d'images)

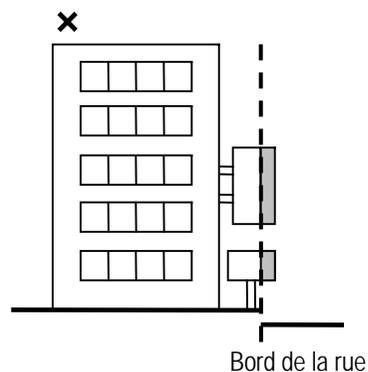
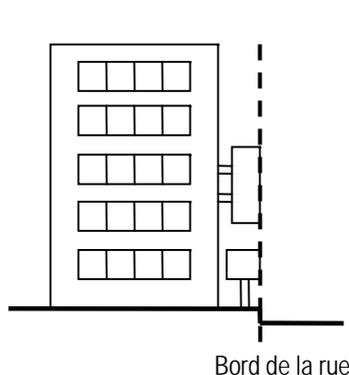


Publicité limitée à un maximum de 10m de hauteur

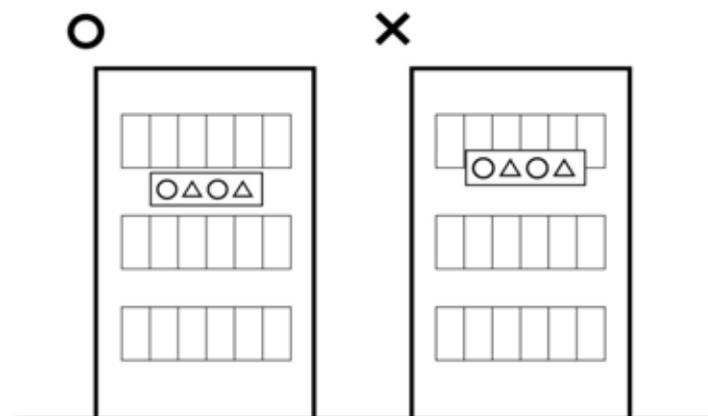
15m

La hauteur de l'affichage pour les panneaux sera établie aux 2/3 en partant du bas d'un bâtiment ou par des critères régionaux, ceux qui seront les plus bas.

Interdiction des panneaux sur les toits afin de former un bon alignement et créer des paysages harmonieux



Les affichages qui dépassent le bord des rues seront interdits dans certains quartiers de façon à créer un espace ouvert au dessus des routes et ainsi créer un beau paysage urbain.



Les affichages chevauchant l'ouverture des fenêtres et des murs et dénaturant la conception du bâtiment seront interdits.

Préservation et amélioration paysagers urbains

Les maisons Kyo-machiya transmettent un style historique architectural et un mode de vie de propre à Kyoto, créant une plateforme pour les paysages de la ville historique de Kyoto qui soutient leur préservation, leurs réparations extérieures et leur amélioration.

5 Paysages urbains historiques

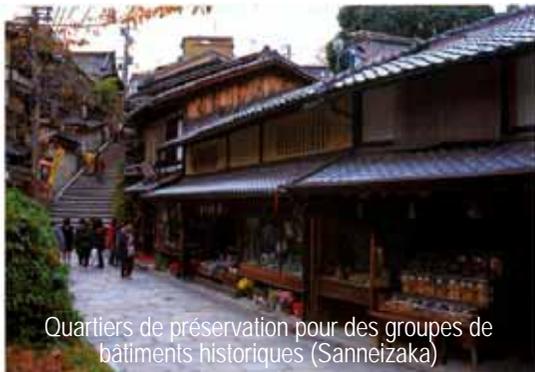


Utilisation des systèmes de zones désignées

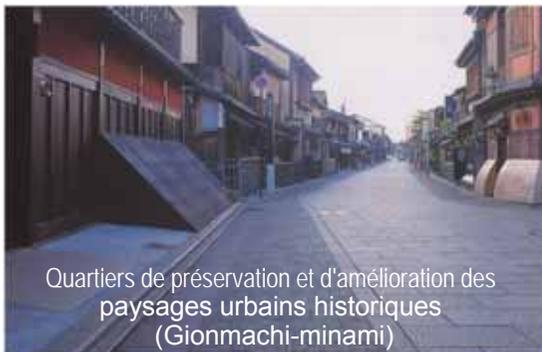
- Quartiers de préservation pour des groupes de bâtiments historiques (loi pour la protection de la propriété culturelle)
- Quartiers de programme de développement des environnements de paysage (projets nationaux secondaires)
- Quartiers de préservation et d'aménagement paysager historique (arrêtés municipaux sur le arrangement des paysages urbains)
- Quartiers de arrangement paysager local (arrêtés municipaux sur l'amélioration des paysages urbains)

Politiques de préservation pour les structures uniques

- Désignation d'importantes structures paysagères (lois d'aménagement paysager)
- Désignation de conceptions de structures historiques (arrêtés municipaux sur l'amélioration des paysages urbains)
- Fond de développement des maisons Kyo-machiya pour le programme modèle de rénovation et de promotion



Quartiers de préservation pour des groupes de bâtiments historiques (Sanneizaka)



Quartiers de préservation et d'amélioration des paysages urbains historiques (Gionmachi-minami)



Quartiers de amélioration paysager locaux (Fushimi Minamihama)



Importante structure paysagère (Residence Yoshida)

L'utilisation du système de désignation des quartiers

Des zones où les paysages urbains historiques demeurent sont désignés comme quartiers. Les bâtiments dans ces quartiers sont préservés tout en facilitant leur réparation et amélioration.

Quartiers de préservation pour des groupes de bâtiments historiques (4 quartiers)

Quartiers paysagers historiques de préservation et d'amélioration (3 quartiers)

Quartiers l'amélioration des paysages locaux (7 quartiers)



Sanneizaka
8.2ha



Gion Shimbashi
1.4ha



Gionmachi-minami
14,1ha



Kaminokyo-Kokawa
2.1ha



Saga Toriimoto
2,6ha



Kamigamo
2,7ha



Fushimi Minamihama
25ha



Senryogatsuji
37ha

Politiques de préservation pour les structures uniques

Désigner des structures comme d'importants points de repère implique un système de permis pour les changements de façade tout en aidant aux réparations et à l'aménagement.

Aides à la préservation, réparations et aménagement par la désignation de structures uniques

Désignation proactive d'importantes structures paysagères (loi d'aménagement paysager) <26 désignations>

Désignation de structures historiques

(arrêtés municipaux sur l'amélioration de paysages urbains)

Désignations en cours en mars 2009

<108 désignations>

Efforts de préservation d'aménagement par le "Kyoto Center" pour la collaboration locale

Fond de développement des maisons de Kyomachiya pour le programme modèle d'aide à la rénovation

Création d'importantes structures paysagères au centre des zones pour développer les paysages historiques des points aux lignes, des lignes aux plans

Importantes structures paysagères



Période initiale



- Importantes structures paysagères
- Nominées en tant que les importantes structures paysagères par l'aménagement et l'aide
- Autres maisons Kyomachiya

Période de développement

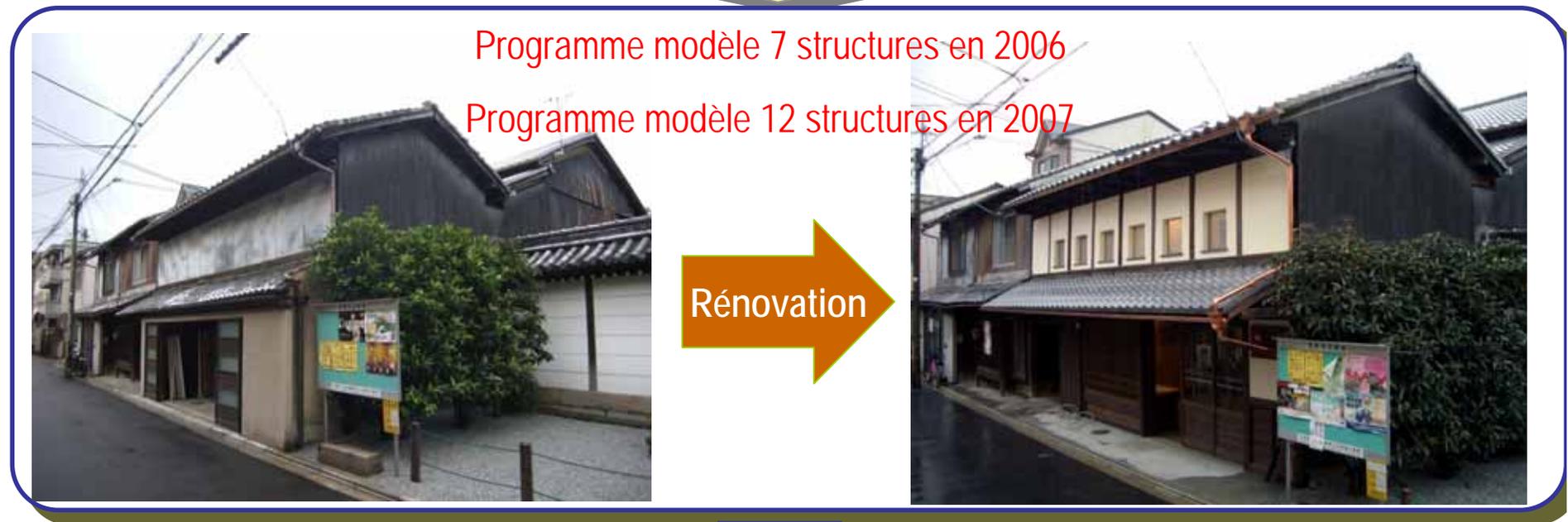


Règles d'amélioration pour les importantes structures paysagères et pour les zones voisines (accord sur l'aménagement paysager)

Préservation et aménagement des maisons Kyo-machiya

(développement de structures uniques – utilisation du fond de développement de la maison Kyomachiya)

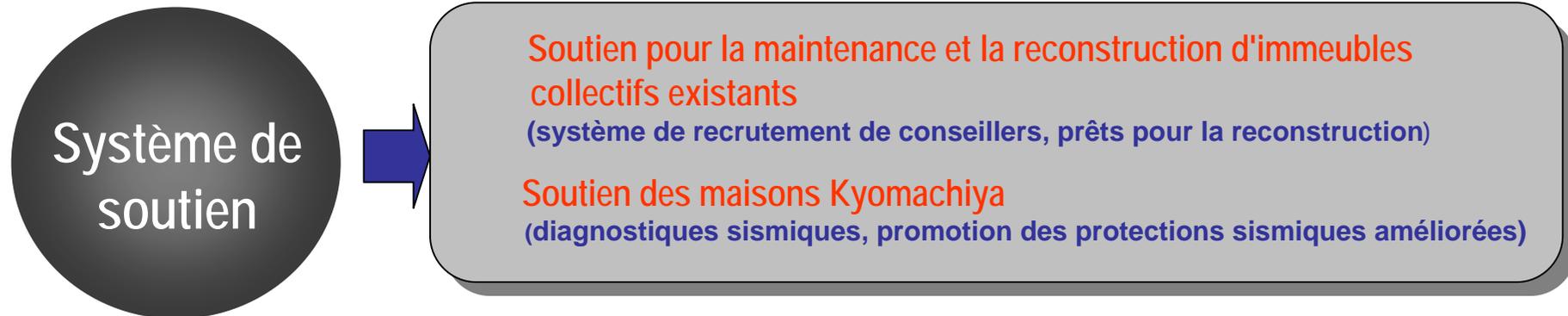
Le fond de développement de Kyomachiya est un fond établi par des soutiens de la ville de Kyoto et de l'Etat, et par les donations de citoyens pour la préservation et le développement des maisons Kyomachiya. Ce fond participe à la rénovation des maisons Kyomachiya.



Classée importante structure paysagère

Principes du système de soutien

La politique d'aménagement paysager de la ville de Kyoto met en place un système d'aide pour les structures existantes, et un système de soutien pour la reconstruction d'immeubles collectifs.



Enrichir les politiques sur les immeubles collectifs

Objectif: Induire proactivement une maintenance appropriée aux immeubles collectifs en tant que valeurs de qualité tout en soutenant une reconstruction progressive.

Mise en place d'un système de recrutement de conseiller pour la reconstruction des immeubles collectifs et les réparations à grande échelle (depuis 2007)
Mise en place d'une aide pour les diagnostics sismiques pour les immeubles collectifs (depuis 2007)
Mise en place d'une aide pour les protections sismiques améliorées pour les immeubles collectifs (depuis 2008)
Mise en place d'un prêt pour la reconstruction d'immeubles collectifs (depuis 2007)
Mise en place d'un système de contribution aux coûts de reconstruction (pour des cas spécifiques)
Application du système de permis spécifique sur les hauteurs pour reconstruire afin de créer de beaux paysages ou après des dégâts dus à des désastres tels que des tremblements de terre

La raison d'être de la politique d'aménagement paysager

~ Pour que Kyoto reste toujours Kyoto ~

La raison d'être de la politique d'aménagement paysager n'est pas simplement de développer la ville, mais de maintenir et de mettre en valeur la vitalité de Kyoto – en d'autres termes, de mettre en valeur les qualités de la ville de Kyoto.

La politique d'aménagement paysager soutient la particularité de Kyoto (*Kyoto Brand*), ajoutant de la valeur et induisant un effet positif sur l'économie

Face à **une société où la population décline**, nous sommes entrés **dans une période de compétition entre villes** où chaque ville fait appel à ses particularités pour rivaliser et attirer les populations

La conservation et l'aménagement de Kyoto génère **une nouvelle valeur ajoutée en terme de caractère et de charme de la ville** conduisant à une augmentation des résidents et de la population à la recherche d'interaction, une concentration de ressources humaines de haut niveau, une augmentation de l'investissement dans l'industrie locale, l'industrie du tourisme et les industries de pointe, etc. par conséquent devenant une **source pour maintenir et mettre en valeur la vitalité de la ville**

Mettre en valeur les qualités de Kyoto



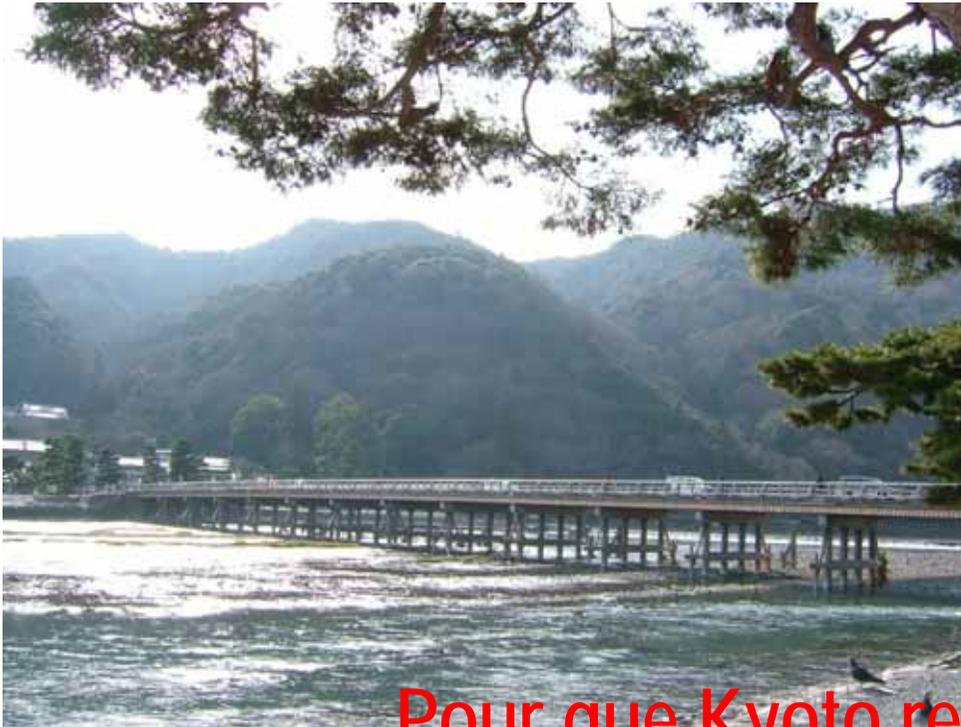
Gionmachi-minami

Extrait d'une enquête concernant une analyse sur la valeur économique de la création de paysages (Ministère de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures, des Transports et du Tourisme juin 2007)

Analyse des effets des provisions pour les paysages liés à l'application des réglementations

Les cas suivants ont gagné une valeur foncière statistiquement élevée, confirmant l'influence des paysages sur la valeur des terrains

- Les zones résidentielles avec beaucoup de toits inclinés
- Les zones commerciales avec peu de publicités voyantes
- Les paysages urbains historiques avec beaucoup de maisons Machiya et des toits avec des tuiles ou les zones où la hauteur de bâtiments est en harmonie avec les structures historiques



Pour que Kyoto reste toujours Kyoto

